

PREAVIS DE GREVE DU 5 OCTOBRE 2023

Nous avons été reçu ce jour dans le cadre du préavis de grève à la Ville, au CCAS et à la Métropole, pour le retrait de la retenue du 1/30eme de l'IFSE en cas de maladie ordinaire.

La réponse apportée ne correspond pas à notre demande, à savoir le retrait pur et simple de cette mesure, et avant reprise de tout dialogue sur l'absentéisme.

- ✓ Pour l'élu au personnel de la Métropole, les agents sont satisfaits de cette mesure,
- ✓ Pour l'élu au personnel de la Ville, la mesure n'est pas satisfaisante,
- ✓ Pour l'élu au personnel du CCAS, les agents se mettent en maladie à la moindre contrariété,

Parce que personne n'est à l'abri de la maladie et ne mérite une sanction financière au moindre pépin de santé, parce que oui, il s'agit bien d'une sanction !

Le 5 octobre 2023
à 10 heures sur le parvis de la Mairie,
nombreux et visibles !

Le service Public, c'est nous tous !